

Lettre ouverte de la CFDT FTV aux députés de la République

Défendre les moyens du service public audiovisuel pour les Outre-mer

Mesdames et Messieurs les Députés,

Il y a deux ans jour pour jour, la Nouvelle-Calédonie basculait dans une crise d'une ampleur exceptionnelle.

Pendant des mois, les violences, les tensions politiques et sociales, les destructions économiques et les affrontements ont profondément fragilisé le territoire.

Dans ce contexte, les antennes du Réseau La 1ère ont tenu. Elles ont informé, maintenu le lien, donné la parole à toutes les composantes de la population et permis, malgré les fractures, de préserver un espace commun d'information et de dialogue.

Cette période a rappelé, avec force, une réalité que beaucoup semblent oublier à Paris.

Dans les Outre-mer, l'audiovisuel public n'est pas un média parmi d'autres. Il est souvent un repère démocratique essentiel, parfois le seul média de proximité disposant encore d'un maillage territorial, d'une capacité de couverture continue avec une réelle confiance de la population.

Et pourtant, au moment même où les tensions géopolitiques s'intensifient dans le Pacifique, dans l'océan Indien ou dans les Caraïbes, au moment où les risques de désinformation et d'influences étrangères progressent dans ces zones stratégiques pour la France, le Pôle Outre-mer de France Télévisions continue d'être traité comme une variable d'ajustement budgétaire.

Depuis plusieurs années, les salariés voient se multiplier les réductions de moyens, les non-remplacements de postes, les réorganisations permanentes et les demandes de faire toujours plus avec toujours moins.

Les équipes absorbent les crises successives, développent de nouveaux usages numériques, assurent une présence radio, télévision et web de plus en plus exigeante, mais sans bénéficier des investissements à la hauteur des missions qu'elles remplissent.

Cette contradiction devient aujourd'hui impossible à ignorer.

En 2019, l'État et les entreprises de l'audiovisuel public signaient pourtant un **« Pacte pour la visibilité des Outre-mer »** qui reconnaissait clairement la nécessité de mieux intégrer les Outre-mer dans les offres nationales, dans l'information, dans les plateformes numériques et dans les stratégies éditoriales des médias publics.

Quelques années plus tard, le décalage entre les engagements affichés et la réalité est saisissant.

La récente communication de la présidente, du 11 mai 2026, de France Télévisions sur la nouvelle organisation stratégique du groupe en est probablement l'illustration la plus frappante.

Dans ce courrier, il est question de « streaming-first », d'intelligence artificielle, de data, de marketing, de plateformes, de réseaux sociaux, de stratégie éditoriale et de conquête numérique. De nouvelles directions sont créées, les pôles sont restructurés, les priorités du groupe sont détaillées longuement.

Mais des Outre-mer, il n'est tout simplement jamais question.

Pas une seule fois !

Ni le Réseau La 1ère, ni les territoires ultramarins, ni leurs publics, ni leurs enjeux géopolitiques, ni même leur place dans la stratégie numérique du groupe ne sont évoqués.

Cette absence en dit malheureusement beaucoup.

Elle révèle une forme d'angle mort stratégique et politique.

Car ce qui n'est pas nommé finit toujours par devenir secondaire dans les arbitrages budgétaires, dans les priorités éditoriales et dans les choix de développement.

Comment prétendre porter un projet audiovisuel **« universel »** tout en **invisibilisant près de trois millions de Français répartis sur plusieurs océans ?**

Comment parler de proximité et de diversité sans même mentionner les Outre-mer dans une communication censée dessiner l'avenir de l'entreprise publique audiovisuelle ?

Cette omission est d'autant plus inquiétante que les rapports institutionnels eux-mêmes soulignent l'importance stratégique des réseaux ultramarins.

La Cour des comptes rappelle la nécessité de renforcer l'approche multimédia et la proximité en Outre-mer pour répondre aux nouveaux usages et aux attentes des populations.

Le rapport Secafi présenté au CSEC en 2024 insistait également sur l'importance pour France Télévisions de rester visible pour ne pas devenir invisible dans le nouvel environnement numérique.

Or il existe aujourd'hui un paradoxe profondément préoccupant. Au moment où les Outre-mer deviennent un enjeu géopolitique majeur pour la France, leur place semble se réduire dans les priorités concrètes de l'audiovisuel public national.

Pourtant, **les Outre-mer représentent bien davantage qu'un sujet de communication institutionnelle**. Ils constituent la présence française dans tous les océans du monde. Ils représentent l'essentiel de la zone économique exclusive française, des enjeux de souveraineté majeurs, des positions stratégiques dans des espaces où les rapports de force internationaux se durcissent chaque année un peu plus.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, cette question ne peut plus être considérée comme périphérique. Les Outre-mer pèseront dans le débat démocratique national. Ils pèseront politiquement, électoralement et stratégiquement.

Et la manière dont la République garantit leur visibilité, leur représentation et leur accès à une information de proximité crédible sera nécessairement observée.

Affaiblir les médias publics ultramarins, réduire leurs moyens ou les sortir progressivement du récit stratégique national serait une faute politique lourde de conséquences.

Car derrière les restrictions budgétaires, ce sont des rédactions qui s'épuisent, des capacités éditoriales qui diminuent, des compétences qui disparaissent et, à terme, une présence républicaine qui se fragilise.

Le service public audiovisuel ultramarin ne peut pas être célébré lors des crises puis oublié dans les arbitrages.

Il ne peut pas être considéré comme stratégique lorsqu'il faut maintenir la cohésion sociale en Nouvelle-Calédonie ou lors des catastrophes climatiques, puis devenir invisible lorsqu'il s'agit de construire l'avenir du groupe.

Les salariés continueront d'assurer leurs missions avec professionnalisme et engagement. Ils l'ont toujours fait.

Mais ils ne pourront pas compenser indéfiniment, par leur seul dévouement, l'absence d'ambition claire et le recul continu des moyens.

Il appartient désormais à la représentation nationale de prendre pleinement la mesure de cet enjeu et d'envoyer un signal clair :

Les Outre-mer ne sont pas un appendice du service public audiovisuel. Ils en sont une composante essentielle, stratégique et indispensable à la cohésion de la République.